

Recoloniser les ports et marinas

AVEC DES NURSERIES ARTIFICIELLES

Depuis un an, l'association de gestion de la Réserve Naturelle mène un projet inédit de recolonisation et d'étude des petits fonds côtiers grâce à l'installation de nurseries artificielles au sein de trois espaces portuaires de Saint-Martin. Alors que le dispositif présente ses premiers résultats, il apparaît comme un moyen concret pour les gestionnaires portuaires de compenser les impacts de leurs activités sur le milieu naturel. *François Hurliaux*

Peu de personnes le savent, mais les poissons qui peuplent nos petits fonds côtiers ont entrepris une grande odyssée avant d'arriver à Saint-Martin. Les larves de poissons se sont laissées porter au gré des courants marins et seuls 5% d'entre eux survivent et arrivent à destination, trouvant refuge dans les coraux, les herbiers marins ou parfois, dans les ports et marinas.

« LE NOMBRE D'INDIVIDUS DE POISSONS PASSE DE 2 À 52 EN MOYENNE »

Depuis un an, l'association de gestion de la Réserve Naturelle expérimente un dispositif inédit en partenariat avec le port de Galisbay, la marina Fort Louis et la marina de Ance Marcel : les biohut®. Ces nurseries artificielles, brevetées et développées par une société française, ont pour rôle de restaurer et de maintenir la faune marine locale dans les espaces aménagés, et donc, impactés par l'homme. «Le but est aussi de mieux connaître les populations qui peuplent nos petits fonds récifaux», explique Aude Berger, cheffe de projet au pôle scientifique de la Réserve Naturelle, qui pilote notamment le projet Life Biodivom. Chaque nursery se constitue d'un assemblage de coquilles de lambis enchevêtrées, dont les cavités servent de refuges aux poissons juvéniles. Ces coquilles sont mises dans des cages en métal avec un maillage qui protège l'habitat des prédateurs. Ce ne sont ainsi pas moins



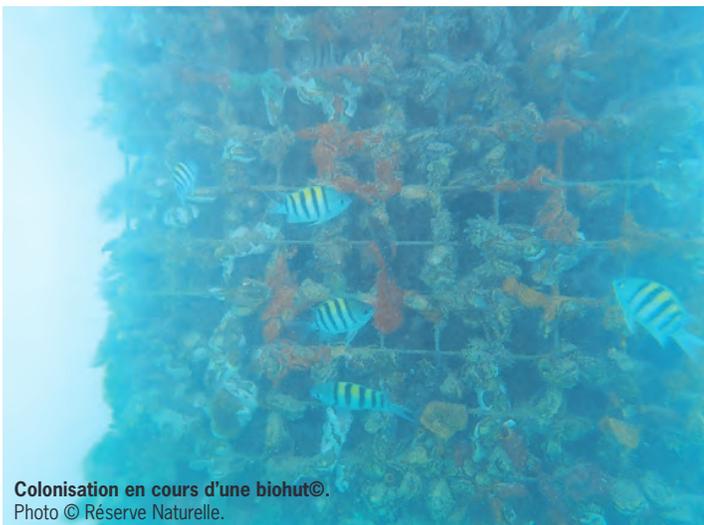
Installation d'une nursery artificielle.
Photo © Réserve Naturelle.

de 40 nurseries qui ont été installées dans les trois espaces portuaires, «sous les pontons et sur les parois des quais. Nous étudions également des zones témoin sans nursery, pour comparer les populations», souligne Maël Andrieux étudiant en master 2 dynamique des écosystèmes aquatiques, en charge de la mise en œuvre et du suivi du projet.

COMPENSATION ÉCOLOGIQUE ET PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Pour la partie comptage, Julien Chalifour, responsable du pôle scientifique et Aude Berger enfilent leur combinaison de plongée afin de réaliser le suivi sur place. Ils remontent ensuite leurs données à Maël Andrieux qui est chargé de les analyser. Ainsi, les premiers résultats de l'étude semblent significatifs. «Pour la marina Fort Louis, sur la période juillet 2022 et mars 2023, nous constatons une augmentation du nombre d'espèces de 3 à 11 espèces de poissons, soit une communauté plus diversifiée et plus riche». Le chargé de projet et stagiaire poursuit, «le nombre d'individus de poissons passe de 2 à 52 en moyenne et mesurent entre 3 et 12 cm», ce qui confirme que les nurseries remplissent bien leur rôle d'abris pour des populations juvéniles en plein développement et permettent aux populations de s'installer sur ces sites. Bien que ces chiffres soient encourageants, ils ne constituent pas un inventaire exhaustif de toute la faune présente sur les zones portuaires. Lorsqu'un espace portuaire porte un projet d'agrandissement, comme l'installation d'un nouveau quai de déchargement

ou des pontons, les impacts sur les milieux naturels existent. Les gestionnaires de ces espaces semblent en avoir bien conscience. C'est pourquoi Aude Berger constate «un accueil favorable aux nurseries artificielles pour le moment». Cependant, elle prévient : «les établissements devront prendre le relais sur le financement de ces dispositifs», qui pour le moment sont financés par le plan France Relance du ministère de l'Environnement et soutenu par l'Europe. Lisa Barrot, directrice de la marina Fort Louis, confirme l'engouement autour du projet, co-porté par l'établissement portuaire de Saint-Martin, également gestionnaire du port de Galisbay. «Depuis 2021, nous poursuivons une démarche environnementale volontariste sur plusieurs axes que sont la gestion des déchets, l'économie de l'énergie et de l'eau, et la préservation de la biodiversité». La marina Fort-Louis souhaite également développer tout un volet sensibilisation et éducation à l'environnement et proposera dans les prochains mois, «des maquettes et supports visuels informatifs produits en partenariat avec la Réserve Naturelle pour sensibiliser les usagers du port et de la marina». La dynamique semble bien lancée. ■



Colonisation en cours d'une biohut®.
Photo © Réserve Naturelle.